

COMMUNE DE DROISY
74270 DROISY

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 01 octobre 2019
20h30

Présents : Jean-Paul FORESTIER, Dominique CASAERT, Béatrice DE DURAT, Olivier BALDI, Thibault VICTOR, Régis RACINEUX, Sylvain LEFORT.

Excusé(e)s : M. Nicolas FORESTIER

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Sylvain LEFORT

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal à tous les membres présents.

Il n'a pas été fait d'objection.

1. Délibération sur le projet de périmètre de fusion des syndicats intercommunaux des eaux de la Semine et de Bellefontaine et approbation des statuts du syndicat mixte eau Bellefontaine et Semine (SMEBS)

M. le Maire expose qu'une fusion des deux syndicats au 1^{er} janvier 2020 renforcerait les mutualisations possibles des deux SIE, présentant ainsi de nombreux avantages tels que :

- La mutualisation du personnel technique et administratif pour harmoniser la connaissance des installations, des dossiers et permettre ainsi le maintien du service toute l'année par une gestion mutualisée des absences.
- La gestion d'un budget par exercice annuel et la diminution ainsi du nombre d'actes administratifs,
- La rationalisation des dépenses et des investissements, avec de fait, un impact des investissements et une gestion des emprunts amortis dans la durée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents cette délibération et autorise M. le Maire à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de celle-ci.

2. Délibération sur les tarifs de location des salles communales.

L'ensemble des salles communales mis à disposition font l'objet d'un tarif. Une distinction tarifaire en fonction du type d'usagers bénéficiaires est appliquée.

M. Le Maire redonne connaissance au conseil municipal des tarifs de location des salles communales, et propose le maintien des tarifs actuellement en vigueur et présentés ci- après :

TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE

HABITANTS DE DROISY : 150 EUROS

PERSONNES HORS COMMUNE : 300 EUROS

CAUTIONS: 1500 € (salle+ matériel)+ 500 € (nettoyage)

TARIFS LOCATION BERGERIE

HABITANTS DE DROISY : 150 EUROS

PERSONNES HORS COMMUNE : 300 EUROS

CAUTIONS: 1500 € (salle+ matériel)+ 500 € (nettoyage)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide le maintien des tarifs actuels pour la location des salles communales. Ces tarifs seront applicables jusqu'à nouvelle délibération.

3. Consultation des dossiers de candidatures reçus dans le cadre du marché public de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du SIE de Bellefontaine.

M. Le Maire présente aux membres du conseil municipal les cinq dossiers de candidature au marché de maîtrise d'œuvre reçus dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment du SIE de Bellefontaine en logements et la construction d'un atelier communal.

Après concertation, seul deux candidatures sont retenues. Une invitation à présenter leur offre devant la commission urbanisme leur sera envoyée.

4. Avis de la commune sur le projet du PLUI du pays de Seyssel. (Annule et remplace la précédente délibération)

M. le Maire soumet à nouveau aux membres du conseil municipal le projet arrêté du PLU Intercommunal du pays de Seyssel afin qu'ils en prennent connaissance et fassent part de leurs observations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet arrêté du PLUI et demande de prendre en compte les nouvelles observations formulées.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents cette délibération.

Prochaine réunion : la date sera donnée ultérieurement.

A Droisy, le 07 octobre 2019

Monsieur le Maire
Jean-Paul FORESTIER

